

Réseau des GRETA de l'académie de Versailles

REMISE À NIVEAU SSIAP 1

GRETA du Val d'Oise (95)

Campus des métiers de la Sécurité, 9 rue de Calais, 95100 ARGENTEUIL

OBJECTIFS

Maintenir et actualiser les connaissances et compétences nécessaires à l'exercice de la fonction d'agent de sécurité incendie dans des établissements recevant du public (ERP) ou immeubles de grande hauteur (IGH)

CONTENU

MODULES OBLIGATOIRES 21 H

Séquence 1 : Fondamentaux de sécurité incendie (3 h)

- Rappel sur les fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie au regard du règlement de sécurité incendie
- Spécificités des ERP et des IGH

Séquence 2 : Prévention (5 h)

- Évolution de la réglementation
- Accessibilité du public

Séquence 3 : Moyens de secours (3 h)

- Agents extincteurs + SSI
- Moyens d'extinction

Séquence 4 : Mises en situation d'intervention (6 h)

- Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité
- L'action face à différents contextes
- Fumées, incendie
- Évacuation des occupants et prise en charge d'une victime
- Méthodes d'extinction d'un début d'incendie
- Protection individuelle
- Levée de doute, etc.
- Utilisation des moyens de communication mobiles

Séquence 5 : Exploitation du PC Sécurité (2 h)

- Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie
- Différents matériels du poste de sécurité
- Réception des appels d'alerte interne
- Accueil des secours
- Information de la hiérarchie

Séquence 6 : Rondes de sécurité et surveillance des travaux (2 h)

- Objectif de la ronde
- Modalités de réalisation

MODULES OPTIONNELS

- SST : entre 7 et 14 h

PUBLICS

- Demandeur d'emploi
- Individuel
- Jeune adulte en insertion
- Compte Personnel de Formation
- Salarié
- Salarié Contrat de Professionnalisation (CP)
- Professionnel de la formation

DURÉE

De 21 h, dont 0 h en entreprise

DATES

Date de début : 25 février 2026

Date de fin : 27 février 2026

PRÉ-REQUIS

Sur positionnement

- Être titulaire soit :
 - du SSIAP 1 mais ne pouvant justifier d'un recyclage triennal ou 1607 h d'activité dans les 36 derniers mois
 - d'une équivalence de diplôme ERP et IGH niveaux 1 à 3
 - d'une reconnaissance de qualification professionnelle délivrée par le ministère de l'intérieur
- Attester d'une formation en secourisme en cours de validité (AFPS, PSC1, SST, PSE 1 ou PSE 2)
- Avoir un certificat médical de moins de 3 mois.

NIVEAU DE SORTIE

Sans niveau

VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences
Délivrance d'une attestation de remise à niveau

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours du jour
- Face à face
- Formation de groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test QCM et état de présence sur la totalité de la session

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Autres sessions de Remise à niveau

- Du 3 et 5 juin 2026
- Du 8 et 10 juillet 2026
- **NB : Des sessions de recyclage SSIAP 1 sont proposées aux titulaires d'un SSIAP 1 de moins de 3 ans et justifiant de 1607 h d'activité dans les 36 derniers mois (cf fiche produit)**

Suite de parcours

- Agent de sécurité incendie SSIAP 1
- SSIAP 2 pour devenir Chef d'Équipe

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Étapes de recrutement :

- Information collective et dépôt de dossier (CV + LM)
- Analyse des prérequis
- Entretien de motivation

Effectif : 8 à 15 candidats.

Délai d'accès : L'accès de cette formation est possible jusqu'à la date de démarrage sous réserve des places disponibles.

Certification : Délivrance d'une attestation de remise à niveau.

COÛT

17,50 €/h sous réserve, à minima d'un groupe de 8 personnes. Pour les DE et les formations en entreprenous contacter.

FINANCEMENT

- AGEFIPH
- Auto-financement
- Comité social et économique
- Conseil départemental
- CPF
- Entreprise et OPCO
- Projet de transition Pro

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Sécurité

CONTACT

Accueil GRETA du Val d'Oise

01 34 48 59 00

contact@greta-95.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Christine MATIAS

contact@greta-95.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Le Greta du Val d'Oise, organisme de formation de l'Education Nationale recevant du public, applique les règles d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

Afin que la formation soit accessible à tous, des mesures peuvent être mises en place pour compenser les situations de handicap (matérielles et/ou pédagogiques). Vous pouvez contacter notre référente Handicap pour bénéficier d'un accueil et d'un échange sur les aménagements possibles.

